

CHAPITRE PREMIER

ÉRUPTIONS PROFESSIONNELLES DE CAUSE EXTERNE. PROFESSIONS PROVOQUANT DES COLORATIONS ANORMALES ET DES ALTÉRATIONS DE LA PEAU.

Les *déchireurs de bateaux*, qui ont pour métier de déchirer les bateaux descendus de certaines rivières qu'ils ne doivent pas remonter; les *ravageurs*, ouvriers qui vont à la recherche des objets utiles ou précieux que les eaux, les neiges et boues de Paris entraînent dans la Seine; les *débardeurs*, ouvriers qui extraient le bois des trains arrivés à destination, sont sujets à une affection du derme qu'ils nomment *grenouille*.

Parent-Duchâtelet l'a parfaitement décrite. Les grenouilles, dit-il, constituent une altération du derme caractérisée par un ramollissement, des gerçures et souvent une usure, une véritable destruction des parties qui sont en contact avec l'eau. On les remarque sur les extrémités supérieures comme sur les inférieures, mais plus souvent sur ces dernières, et ici elles siègent de préférence entre les orteils, où elles déterminent de vastes fentes et crevasses dont la profondeur est quelquefois de plusieurs lignes. Il n'est pas rare de les observer sur les talons, et alors tantôt la peau est fendue, gerçée, crevassée en différents sens, tantôt comme mâchée et chez quelques-uns elle s'en allait par lambeaux, laissant à vif un fond rouge, pulpeux, d'une sensibilité extrême.

Cette affection, qui paraît n'être que le résultat d'une macération du derme, détermine dans son état d'acuité une douleur et une cuisson des plus vives, mais seulement quand les parties étant hors de l'eau commencent à sécher. Elle n'a par elle-même aucune gravité, se guérit par le seul repos et par la cessation de la cause; mais il est des ouvriers qui, dans le cours des campagnes, sont obligés d'interrompre cinq ou six fois leur travail pour se reposer pendant quelques jours.

Les mains des *blanchisseurs* et des *blanchisseuses* offrent, dans un grand nombre de cas, un aspect caractéristique; elles sont rouges, gonflées, déformées; l'épiderme, macéré par l'eau froide, attaqué par l'âcreté des lessives alcalines, par le savon, l'eau de javelle, par les alcalis et les acides, perd ses propriétés normales. Ridé, gonflé et ramolli au moment du travail, il devient ensuite dur, sec, cassant; de là des gerçures douloureuses, des callosités qui entravent le libre exercice des doigts et parfois une véritable rétraction qui les tient dans un état de flexion forcée et permanente. En outre, on constate à la face cubitale de chaque avant-bras des callosités (une à gauche, deux à droite).

M. Armieux a signalé, chez les *mégissiers d'Annonay* en particulier, deux maladies des doigts: le *choléra des doigts* et le *rossignol*. La première affection consiste en une ecchymose qui envahit la partie interne des doigts, là où l'épiderme est très mince; cette ecchymose,

noirâtre, persiste quelquefois assez longtemps sans provoquer de douleur; mais lorsqu'il y a ulcération, les souffrances sont atroces. La seconde affection (*rossignol*) consiste en un petit trou qui se forme à l'extrémité de la pulpe des doigts; il est dû à l'amincissement de la peau corrodée par la chaux. Cette affection est très douloureuse. M. Armieux a conseillé contre ces deux accidents les gants huilés.

En outre, ces ouvriers, comme tous ceux qui manient journellement les peaux ou les poils des animaux, comme les *tanneurs*, *criniers*, *pelle-tiers*, *marchands de peaux de lapins*, peuvent offrir souvent des éruptions pustuleuses et ecthymatiques à la surface des doigts; ils sont en outre exposés à contracter une affection redoutable, la pustule maligne.

Chez les ouvriers des *filatures de laine*, ou du moins chez ceux qui sont préposés au triage, *cardeurs* travaillant le lin et la soie, etc., des furoncles, des érysipèles, enfin toutes les formes de la dermite peuvent résulter du contact de poussières irritantes et malpropres sur la peau.

Les ouvriers employés au *peignage* ont à la main gauche des durillons, souvent d'une épaisseur considérable, situés à la partie externe du doigt indicateur et qui résultent de la forte pression qu'ils exercent sur la laine placée entre ce doigt et le pouce correspondant.

Spurdon¹ vient de décrire, sous le nom impropre d'acné, chez les ouvriers des filatures, une éruption artificielle que l'on observe sur les avant-bras. Ce sont des papules et des pustules dues au contact de l'huile contenue dans le lin et de celle qui sert à graisser les machines.

Le travail des *brunisseuses* imprime à leurs mains des altérations particulières; la main droite, qui tient le brunissoir, est calleuse, noirâtre à sa face palmaire; la main gauche sert à fixer l'ouvrage, qui, placé entre le pouce et l'index, est fortement appliqué contre la table; aussi les faces correspondantes de ces deux doigts, ainsi que la face palmaire du pouce, sont-elles dures et semées de callosités.

Des lésions épidermiques siègent à la main gauche du *marbrier*; c'est la main qui tient le ciseau. Elles existent sur les deux points dans lesquels la pression et le frottement sont le plus énergiques, c'est-à-dire à la partie postérieure et externe du petit doigt et à la partie interne du pouce, près de leur racine. Sur le petit doigt, du côté de l'espace interdigital, c'est une tumeur ovale, dure, saillante, d'un volume parfois considérable, mobile avec les téguments qu'elle entraîne avec elle, d'une indolence complète; au pouce et dans l'endroit indiqué existe une tumeur généralement plus petite et offrant les mêmes caractères; une série de callosités plus ou moins prononcées s'étend de l'une à l'autre, le

¹ Archives of dermatology, 1879, p. 54.

long des têtes des métacarpiens. Ces durillons commencent à apparaître dans le cours de la première année de travail et croissent ensuite avec lenteur.

La main droite du *maréchal ferrant*, main qui tient le marteau, est hérissée à sa face palmaire de durillons disposés suivant une ligne transversale ; le plus large et le plus épais occupe l'éminence hypothénar ; un autre, moins prononcé, est situé à la racine du pouce. A la main gauche, qui tient les tenailles, on trouve une callosité large, diffuse, au niveau de l'espace interdigital du pouce et de l'index, vers la face palmaire ; toute la région est d'ailleurs inégale, rugueuse, épaissie par les rudes contacts auxquels elle est incessamment soumise.

Les *mineurs*, les *houilleurs* étant obligés de marcher pieds nus, sur un sol inégal, des fragments de charbon, de pierre se glissent entre les orteils et y provoquent des irritations parfois très douloureuses ; des pustules, des ampoules se forment sur différentes parties du corps.

On observe sur les mains des *garçons épiciers*, particulièrement à la face dorsale, une éruption papulo-squammeuse qu'en raison de sa fréquence et de sa forme on a désignée sous le nom de *gale des épiciers*. Cette éruption, mélange de lichen et d'eczéma, est due à l'action des alcalis et autres matières irritantes. La peau est rougeâtre et sillonnée par des gerçures sèches et douloureuses qui correspondent surtout aux plis articulaires.

Les *cuisiniers* et les *cuisinières* sont exposés, par le fait de leur profession, à des lésions cutanées dont le siège spécial est à la face dorsale des mains, aux poignets, aux avant-bras et parfois à la face ; le plus souvent c'est un eczéma qui ouvre la scène, mais un eczéma d'une nature particulière : les vésicules sont épaisses, disséminées sans ordre sur une surface rouge, érythémateuse. Le derme ne tarde pas à s'altérer dans sa texture. A l'état aigu succède un état chronique ; les surfaces sont sèches, rudes, recouvertes de squames minces, adhérentes ; la coloration générale est rougeâtre ; l'épiderme est cassant, fendillé ; la membrane papillaire devient épaisse et se hérissé d'éminences papuleuses et de plaques lichénoïdes. Cette affection a pour cause principale la manipulation de substances irritantes et malpropres, et l'exposition des mains à la chaleur des fourneaux.

Les *ébénistes*, les *graveurs*, les *maçons* sont également exposés à des affections vésiculeuses et papulo-squammeuses déterminées par le contact irritant des substances : chaux, vernis, ciment romain.

Chez les *foulons* occupés à dégraisser les draps, chez les ouvriers employés au *blanchiment des tissus* au moyen de la vapeur de soufre, l'état des mains est caractéristique. La peau est ramollie par le contact de l'acide

sulfurique qui imprègne les étoffes ; l'épiderme est blanchi, ridé, ratatiné, soulevé et détruit par places, surtout aux faces correspondantes du pouce et de l'index, ces deux doigts saisissant et tendant les pièces au fur et à mesure qu'elles se déroulent.

Les *forgerons*, les *verriers*, les *pâtissiers*, que les besoins de leur travail obligent à s'exposer constamment à une chaleur intense, sont fréquemment atteints de lésions cutanées sur les mains et la face. Au début, il y a de l'érythème sous l'influence de la vascularisation exagérée de la peau ; plus tard, la sécrétion épidermique augmente ; les surfaces deviennent sèches, farineuses ; des gerçures se forment ; les bords des crevasses sont dures ; le fond en est saignant, surtout pendant la saison froide.

Chez les *boulangers* vient se joindre à l'influence d'une température élevée l'action des contacts multipliés et intimes de la pâte fermentée avec les mains qui la pétrissent ; cette affection, qui siège surtout à la face dorsale, a reçu le nom de *psoriasis des boulangers*.

Les parcelles calcaires qui s'échappent incessamment de la meule ou de la pierre qu'on brise peuvent agir sur la peau des *meuliers* et des *caillouteurs* ; de là des lésions cutanées diverses ; de là encore des conjonctivites douloureuses et très opiniâtres. Il en est de même chez les ouvriers en *nacre de perle*. La poussière si ténue, si abondante, qui s'échappe de la coquille que l'on scie ou que l'on travaille au tour, irrite la peau des mains, y détermine des gerçures et provoque des conjonctivites que la continuité de la cause tend à perpétuer.

Les ouvriers qui *apprêtent la toile* destinée à la fabrication de feuilles artificielles, à l'aide des verts arsenicaux, ont les ongles colorés en jaune. Cela tient à ce qu'ils donnent d'abord une teinte jaune à l'étoffe en la plongeant dans une dissolution d'acide picrique dans l'alcool pur.

Le *dévidage des cocons* plongés dans une bassine remplie d'eau bouillante provoque chez les ouvriers, dans les premiers temps surtout, un gonflement, un ramollissement et souvent même des crevasses et des abcès de l'extrémité des doigts. M. Potton de Lyon a décrit l'éruption vésico-pustuleuse qui survient chez les fileuses de cocon de vers à soie, sous le nom de *mal de ver* ou *mal de bassine*¹. Pour se rendre compte de la cause, du mode de développement de la maladie, il faut savoir que les ouvrières sont assises auprès d'une bassine pleine d'eau chaude

¹ *Recherches sur le mal de ver ou mal de bassine*, éruption vésico-pustuleuse qui attaque exclusivement les fileuses de cocons de vers à soie, par le docteur Potton, de Lyon. (*Bulletin de l'Acad. de méd.*, t. XVII, p. 808.)

et qu'elles déroulent et réunissent le fils provenant de cocons détremés et ramollis qui surnagent sur le liquide.

M. Potton distingue des accidents de deux espèces : les uns sont légers et n'offrent rien de spécial ; on les observe indistinctement dans toutes les filatures ; ils sont dus uniquement au contact incessant de l'eau chaude sur l'extrémité des doigts, dont l'épiderme, ramolli et comme macéré, se gonfle, s'épaissit, se soulève en phlyctènes ; des fissures, des crevasses se forment ; de petits abcès se développent autour de l'ongle dans les cas les plus graves ; ces diverses lésions guérissent assez facilement.

Les autres accidents constituent le *mal de ver* proprement dit. Ils ne sévissent guère que dans les grandes filatures, entretenus par des cocons anciens. Une cause spéciale préside à leur développement et cette cause, M. Potton l'a trouvée dans le cocon lui-même, ou mieux dans le ver qu'il renferme. C'est après huit jours à peu près d'un travail non interrompu que débute le mal de ver. La main droite est surtout affectée ; on voit d'abord à la racine des doigts et dans les espaces interdigitaux se dessiner une rougeur érythémateuse accompagnée de démangeaison et de gonflement, et sur cette rougeur ne tardent pas à s'élever des vésicules arrondies, variables en volume et en nombre. La douleur devient cuisante et s'exaspère au moindre contact. Deux choses alors peuvent arriver : ou bien les vésicules crèvent, la rougeur s'éteint et tout rentre dans l'ordre ; ou bien le mal progresse, les vésicules deviennent purulentes, des pustules volumineuses se forment d'emblée dans leurs intervalles et parfois même se répandent sur toute la surface de la main, la douleur est aiguë, les mouvements souvent impossibles, surtout dans le sens de la flexion ; l'éruption est à son apogée vers le troisième ou sixième jour et les vésico-pustules, arrivées à leur terme, laissent en se rompant des surfaces ulcérées et tuméfiées ; cependant toute douleur cesse brusquement et les fileuses peuvent, dès lors, reprendre sans inconvénient leur travail interrompu. Tous ces phénomènes se sont passés dans l'espace de quinze ou dix-huit jours¹.

M. Potton a vu le mal de ver revêtir des formes plus graves. L'inflammation avait envahi la peau dans toute son épaisseur et jusqu'au tissu cellulaire sous-cutané. Le gonflement était devenu énorme. Il y avait des trainées de lymphangite le long du bras ; les ganglions axillaires étaient pris ; de petits phlegmons circonscrits s'étaient formés ; et cependant, malgré cet aspect plus sérieux, dès que la peau érodée a donné issue au pus, tout l'érythème est tombé et après dix-huit ou vingt jours la guérison était parfaite.

M. Potton a remarqué que l'ouvrière, une fois atteinte, peut espérer n'avoir plus à redouter, sinon la maladie, du moins ses accidents les plus graves ; il y aurait là presque un acclimatement. M. Potton attribue l'affection à la présence du ver, à sa décomposition, à une altération qui s'est faite lentement dans l'intérieur du cocon. D'après Melchiori et Duffours, le mal de bassine peut être engendré par toute espèce de cocons, n'étant pas attribuable à la décomposition, mais à l'enduit gommeux et âcre que renferment tous les cocons

Une des éruptions professionnelles les plus importantes est l'éruption à laquelle sont sujets les ouvriers qui manient *les verts arsenicaux*. Les médecins qui se sont le plus occupés de cette question sont MM. Blandet²,

¹ Melchiori, qui a observé en Italie, a trouvé les proportions suivantes dans la manifestation des symptômes : inflammation superficielle avec ou sans sécrétion séreuse, 80 fois sur 100 ; excoriations, même proportion ; pustules et grosses bulles, 5 pour 100 ; abcès sous-cutanés, 8 pour 100 ; inflammation et abcès profonds, 1 pour 100 et peut-être moins ; 20 fois sur 100 on constate une congestion irritative et permanente du derme, un état subinflammatoire indolent, n'incommodant les femmes que par un certain degré de chaleur qui s'élève un peu pendant le travail.

² De l'empoisonnement externe par le vert de Schweinfurt ou de l'œdème, de l'éruption professionnels des ouvriers en papiers peints.

Chevallier¹, Follin², Imbert-Gourbeyre³, Beaugrand, Vernois⁴. Bazin a consacré un article important à cette question dans son ouvrage sur les *affections cutanées artificielles*.

Bazin a établi expérimentalement que les composés arsenicaux, employés en friction, exercent sur la peau une action irritante spéciale, en vertu de laquelle se produisent de l'érythème, des vésicules suivies d'ulcérations. L'érythème paraît constituer le premier degré de la dermite arsenicale ; il existe quelquefois à l'état de lésion simple, mais le plus souvent d'autres éléments viennent s'y ajouter⁵.

Ces ulcères ont un autre mode de formation. Ils succèdent aux piqûres que se font au doigt les ouvriers employés au séchage des étoffes. L'inoculation du sel arsenical s'ensuit ; la peau s'irrite et rougit ; une vésicule, puis une large pustule recouvrent la piqûre et subissent, *in situ*, toutes les transformations qui produisent la suppuration et souvent la gangrène. Au-dessous d'elles se développe une ulcération profonde et douloureuse, d'autant plus lente à se cicatriser que l'inoculation se renouvelle chaque jour. La forme de cette ulcération est arrondie et souvent d'une régularité parfaite ; ses bords sont taillés à pic, non décollés et mesurent parfois plus d'un centimètre de hauteur ; le fond est grisâtre et rougeâtre, légèrement humide. Cet ulcère ne provoque autour de lui aucune réaction inflammatoire et semble taillé comme à l'emporte-pièce, au milieu de tissus parfaitement sains ; quelquefois il s'indure dans ses bords et dans son fond et donne aux doigts qui le saisissent la sensation d'un disque solide interposé. C'est alors qu'il a pu être confondu avec le chancre spécifique.

Les accidents produits par les verts arsenicaux se manifestent de préférence sur les parties découvertes, partout, dit Vernois, où l'agent peut se déposer directement ou indirectement par les doigts. Là se retrouve presque fatalement son empreinte et jamais ailleurs. On le rencontre aux extrémités des doigts et à leur racine, dans les espaces interdigitaux des mains et des pieds, aux plis des coudes, aux avant-bras, au pourtour des lèvres et des ailes du nez, au front, derrière les oreilles et sur la région cervicale.

Le scrotum et la partie interne des cuisses sont presque toujours atteints chez les hommes, ce qui explique le besoin de la miction ; c'est là surtout que la lésion se montre sous forme de larges papules humides et suintantes, ressemblant à des plaques muqueuses. Le siège de prédilection des ulcères est aux doigts, quelquefois à leurs extrémités (séchage des étoffes), le plus souvent à leurs racines ; l'eczéma est fréquent aux lèvres, aux ailes du nez et au sillon naso-labial, aux plis des coudes et derrière les oreilles.

L'aspect de la main chez les *apprêteurs d'étoffes* est caractéristique. Vernois donne la description suivante :

¹ Essai sur les maladies qui attaquent les ouvriers qui préparent le vert arsenical et les ouvriers sur papiers peints qui emploient dans la préparation de ces papiers le vert de Schweinfurt ; moyens de les prévenir. (Annales d'hyg., t. XXXVII, p. 96, ann. 1847.)

² Arch. gén. de méd., 1857.

³ Moniteur des hôpitaux, décembre 1857.

⁴ Ann. d'hyg., ann. 1859, p. 419.

⁵ Sur la surface érythémateuse s'élèvent soit des papules qui s'élargissent et s'étendent, en se recouvrant de squames minces et d'une teinte sale et verdâtre, soit des vésicules fines et transparentes, soit enfin de véritables pustules ; ces pustules forment des saillies coniques, rouges à la base, rapidement purulentes à leur sommet ; elle ne tardent pas à se recouvrir de croûtes d'un jaune verdâtre, opaques, assez minces. Deux choses alors peuvent arriver : si l'ouvrier cesse aussitôt son travail, la pustule, abandonnée à elle-même, s'affaisse et se guérit sous la croûte ; dans le cas contraire et sous l'influence de la continuité de la cause, elle devient parfois, mais non toujours, le point de départ d'une ulcération qui, au contact du sel arsenical, s'étend en surface et en profondeur.

A la teinte d'un vert jaunâtre de presque toute la peau et surtout de la face palmaire des mains, à la croûte verdâtre qui remplit la cavité sous-onguëale, se joint la coloration jaune des ongles, due à l'acide picrique; ajoutez un érythème vaguement déterminé, puis une série de points noirs et de pustules enflammées, quelquefois un panaris, etc.

Les *peintres*, les *teinturiers*, les *apprêteurs de couleur* se servent de plomb, d'arsenic, de cuivre, de fer, de mercure, substances qui, pour la plupart, fournissant des matières colorantes pour la peinture, ont une action locale irritante et produisent des éruptions multiples, des érythèmes, des vésicules, des pustules, des squames. Les *barbouilleurs* et les *broyeurs de couleur* sont ceux qui sont le plus fréquemment atteints; les *teinturiers* sont également très exposés aux affections cutanées; les éruptions siègent surtout aux mains et aux avant-bras; les mains sont habituellement rouges, gonflées, fendillées et les gerçures sont imprégnées de matière colorante que ne peut enlever le lavage.

Les ouvriers employés à l'*étamage des glaces* ne semblent point exposés aux éruptions par cause locale, quoiqu'ils soient en contact permanent avec le mercure. Cependant les *doreurs au mercure* ayant leurs mains en contact incessant avec divers acides, avec le nitrate acide de mercure et avec le mercure métallique, offrent sur la face dorsale des mains et dans les espaces interdigitaux des éruptions eczémateuses remarquables par leur ténacité, entretenues qu'elles sont par une cause dont l'action est incessamment renouvelée.

CHAPITRE II

ÉRUPTIONS PROFESSIONNELLES D'ORIGINE INTERNE. — PROFESSIONS PROVOQUANT DES ÉRUPTIONS PAR ABSORPTION

Nous avons examiné les altérations de la peau provoquées par une cause irritante locale; nous étudierons maintenant les éruptions qui succèdent à la pénétration dans l'économie d'un principe quelconque, en remarquant, néanmoins, qu'une action locale directe vient souvent s'ajouter aux effets de l'absorption.

On a décrit une affection cutanée fort curieuse, causée par la *moisissure de certains roseaux* qui croissent particulièrement dans le midi de la France. Ces roseaux sont par eux-mêmes complètement inoffensifs et n'acquièrent leurs propriétés irritantes et toxiques que par le développement à leur surface d'une poussière blanche dont M. Maurin a donné la description suivante dans un travail intitulé : *Dermatose des vanniers dits cannisiens* (*Revue thérapeutique du Midi*, 1860) :

La poussière blanche des roseaux, dit M. Maurin, est onctueuse au toucher. Sa saveur est désagréable, corrosive; elle brûle la partie de la langue qu'elle touche; son odeur est analogue à celle de la moisissure et provoque l'éternement; elle a l'aspect du salpêtre, mais au microscope c'est une moisissure pédiculée.

M. Miquel, qui avait décrit en 1845, dans le *Bulletin de thérapeutique*, cette maladie (communiquée à l'homme par la canne de Provence), avait comparé cette poussière à l'ergot de seigle. Antérieurement (en 1840), avait paru dans la *Gazette médicale* un article intitulé : « Observations sur la vertu malfaisante de la moisissure des roseaux. »

Les accidents produits par cette poussière irritante qui recouvre les roseaux sont : les uns des affections cutanées, les autres des accidents généraux. Il y a au début un malaise général, de la rougeur des paupières et de vives démangeaisons sur tout le corps. Vingt-quatre ou quarante-huit heures après, on observe une rougeur intense de la peau avec fièvre, et sur ce fond érythémateux, on voit bientôt apparaître des vésico-pustules disséminées, remplies d'un liquide lactescent; la face est énormément tuméfiée; le scrotum surtout est rutilant, excorié et laisse suinter un liquide séro-sanguin ou séro-purulent. Les ulcérations se recouvrent de croûtes. Le contact de la moisissure développe du côté des diverses muqueuses des accidents du même genre; on observe une conjonctivite et un coryza intenses, et comme les muqueuses buccale, pharyngienne et celles des voies aériennes peuvent être prises, on peut observer de la dysphagie, de l'oppression, de la toux et des altérations de la voix; enfin on a noté des nausées, des vomissements, des coliques, de la diarrhée, de la dysurie et même la suppression complète des urines. Ces phénomènes multiples ont habituellement disparu vers le huitième ou le neuvième jour.

L'expérience ayant montré que les roseaux mouillés par la pluie n'offrent plus aucun danger pour ceux qui les touchent ou les dépouillent, il suffira, pour éviter tout accident, de mouiller les roseaux. En agissant ainsi, on fixera et on rendra adhérente la poussière blanche qui se dégage au moindre contact et qui est la cause des divers accidents que nous venons d'énumérer.

On a également décrit des accidents locaux et généraux chez les ouvrières occupées à *peler des oranges amères* (vulgairement appelées *chinois*). Ces ouvrières commencent par inciser les oranges à l'aide d'un couteau, et le jus qui s'écoule se répand sur les mains qui à leur tour peuvent le transporter sur d'autres parties du corps. Ce jus a une action irritante, provoque sur la peau des érythèmes douloureux avec tuméfaction et des éruptions vésiculeuses et pustuleuses avec cuisson et démangeaison intenses. En outre, l'essence qui se dégage des chinois vicie l'atmosphère des chambres et devient la cause de nombreux phénomènes morbides (céphalalgie, vertiges, névralgies, convulsions, crampes, etc.). Cette affection a été décrite par M. Imbert-Gourbeyre, qui l'a observée à Clermont-Ferrand, où se fait la moitié des trois ou quatre millions d'orangelettes fabriquées en France¹.

¹ Imbert-Gourbeyre, *Recherches sur l'huile essentielle d'amandes amères* (*Moniteur des hôpitaux*, 1854, p. 78 à 100).